

## 10 - PRESTATAIRES DE SERVICE

### ENGAGEMENT DES ENTREPRISES OU PRESTATAIRES INTERVENANT SOUS LA RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISES SIGNATAIRES POUR DES TRAVAUX PONCTUELS

#### ENTREPRISE MANDATAIRE : GUINTOLI .....

Nom du responsable : Quentin TACHON ..... Tél portable : 06.70.09.76.76

Adresse : 190 rue du bois du pont 33140 CADAUJAC .....

Fax : .....

Je déclare avoir informé l'entreprise «GARANDEAU» intervenant pour réaliser des travaux ponctuels et de courte durée ayant pour objet :  
« Fourniture et livraison de granulats»  
et devant se dérouler entre le .09/02/2026 et le 09/02/2028.

- des mesures générales de préventions,
- de l'évolution du chantier,
- des conditions d'accès,

SIGNATURE :

Date 09/02/2026

Joindre éventuellement une fiche d'analyse de risques.

#### ENTREPRISE OU PRESTATAIRE : GARANDEAU .....

Nom du responsable : NOGUES Philippe ..... Tél portable : 06 32 85 50 29

Adresse : Cherves Richemont 16 121 COGNAC Cedex

Je déclare avoir été informé par l'entreprise signataire

- des mesures générales de préventions
- de l'évolution du chantier,
- des conditions d'accès,

et m'engage à respecter ces consignes et à les faire respecter par mon personnel.

SIGNATURE : ..... Date 10/02/2026

## ATTESTATION D'ADHÉSION

Engagement de :

Agissant en qualité de Représentant de la Société **GARANDEAU**, prestataire de la société **GUINTOLI**.

Pour le chantier **AFSB PEM2 VRD**, la Direction de l'entreprise **GARANDEAU** adhère :

- Au Plan d'Assurance Environnemental (PAE) du groupement,
- À la Note d'Organisation Générale (NOG) du groupement,
- Au Plan Particulier de Sécurité et Protection de la Santé (PPSPS) établi par le titulaire du marché AFSB-REA-VPEM-640000-00 000-GUIN-SEC-PPS-3063000-A1 – PPSPS GUINTOLI,
- Le prestataire est concerné par tous les travaux de :
  - o **Fourniture et livraison de granulats**

Signature et date :

 le 10/02 / 2026